



Commune de Saint-Médard-d'Eyrans
Note de présentation brève et
synthétique
Compte Financier Unique 2024

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Jusqu'en 2023, en clôture d'exercice comptable, un compte de gestion et un compte administratif ont été réalisés respectivement par le Comptable public et l'Ordonnateur, puis approuvés successivement par l'Assemblée délibérante.

A compter de 2024, la présentation se fait désormais au travers d'un Compte Financier Unique (C.F.U) qui prévoit une agrégation informatique des données produites par l'Ordonnateur et par le Comptable public, dans le respect des prérogatives respectives de chacun. C'est un nouveau document visant à se substituer au compte de gestion et au compte administratif dans les collectivités locales françaises. Il a vocation à devenir, à compter de 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux.

Ce document collaboratif retrace de manière synthétique l'état des dépenses et des recettes de la Commune de Saint-Médard d'Eyrans réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024.

La présentation des maquettes de C.F.U est structurée en quatre parties :

- Informations générales et synthétiques (vue panoramique des informations clés sur la situation financière de l'EPCI)
- Exécution budgétaire (avec des vues d'ensemble fournies par l'Ordonnateur, et des vues détaillées provenant du Comptable public)
- Etats financiers (bilan et compte de résultat établis par le Comptable public)
- Etats annexés (états traditionnels de la dette, du personnel...)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement (chapitres 011, 012, 65, 66, 67 et 68) représentent en 2024 une somme de 3 065 935.92 d'euros. Il s'agit, pour l'essentiel, de charges de personnel (59.62 %), de dépenses courantes de gestion des services (38.17%) ainsi que des charges financières à hauteur de 2.21%.

Les résultats de 2024 s'établissent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 352 584,13	3 447 282,59	5 799 866,72
	Recettes réalisées (1)	B	361 722,99	3 600 018,23	3 961 741,22
	Restes à réaliser	C	266 060,00	0,00	266 060,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 635 240,83	5 118 511,13	7 753 751,96
	Dépenses réalisées (1)	E	979 145,87	3 228 014,67	4 207 160,54
	Restes à réaliser	F	1 574 600,00	0,00	1 574 600,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-617 422,88	372 003,56	-245 419,32
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	441 901,45	1 671 228,54	2 113 129,99
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-175 521,43	2 043 232,10	1 867 710,67
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 308 540,00	0,00	-1 308 540,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 484 061,43	2 043 232,10	559 170,67

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services de la commune.

A/ Les dépenses de fonctionnement :

Le compte financier unique se décompose comme suit :

CHAPITRE	LIBELLÉ	DÉPENSES
011	Charges à caractère générale	1 028 728.38 €
012	Charges de personnel	1 827 969.64 €
65	Autres charges de gestion courante	141 380.58 €
Total dépenses de gestion de services		2 998 078. 60 €
66	Charges financières	67 574.47 €
67	Charges exceptionnelles	0
68	Dotations aux amortissements	282.85 €
040	Opérations d'ordre	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	162 078.75€
Total		3 228 014,67€

Les dépenses réelles de fonctionnement sont les suivantes :

– Charges à caractère générale : charges d'exploitation 1 028 728,38€ (prestations de services, entretien et réparations, dépenses de voirie, contrats de prestations de service, assurances, fournitures, achat de matières premières, fluides...)

– Autres charges de gestion courante : subventions et participations 141 380.58€ - indemnités des élus et charges, CCAS, subventions aux associations et participations à différents organismes (AMG, AMF...)

–Charges financières et spécifiques : 67 574.47 € (intérêts des emprunts et amortissement)

– Charges de personnel : masse salariale 1 827 969.64 € (il est à noter qu'une recette apparaît au 6419 chapitre 013 en remboursement par les assurances des arrêts maladies de plus de 15 jours pour un montant total de 99 572.17 €)

Il est important de préciser que 2024 a vu apparaître une nouvelle cotisation avec l'indemnité de transport et l'indemnité de transport additionnelle ; l'assurance du personnel a été fortement augmentée ces dernières années et elle doit supporter le coût financier de plusieurs agents reconnus inaptes à leur poste mais dont la commune a l'obligation de maintenir de traitements dans l'attente d'autres solutions administratives réglementaires.

ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/2024							
COM57 - Commune (M57)							
GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIES	EMPLOIS BUDGÉTAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGÉTAIRES EN ETP		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7	0	7	7	0	7
Attaché Principal	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif territorial	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,23	0,59	20,82	18,7	2,12	20,82
Technicien Principal de 2ème Classe	B	0,49	0	0,49	0,49	0	0,49
Adjoint technique territorial	C	11,58	0,59	12,17	10,05	2,12	12,17
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	0,16	0	0,16	0,15	0	0,16
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	6	0	6	6	0	6
Agent de Maîtrise	C	1,92	0	1,92	1,92	0	1,92
Agent de Maîtrise Principal	C	0,08	0	0,08	0,08	0	0,08
FILIERE CULTURELLE (d)		1	0	1	1	0	1
Assistant de Conservation	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (e)		7,27	5,94	13,21	7,7	5,51	13,21
Animateur	B	0,08	0	0,08	0,08	0	0,08
Adjoint territorial d'animation	C	3,27	5,94	9,21	3,7	5,51	9,21
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,92	0	1,92	1,92	0	1,92
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e)		35,5	6,53	42,03	34,4	13,63	48,03

B/ Les recettes de fonctionnement :

Elles regroupent notamment les impôts et l'attribution de compensation reversée par la Communauté de Communes de Montesquieu depuis 2002. Ces postes représentant à eux seuls 2 988 385.29 € soit 83% de nos recettes de fonctionnement, alors que dans le même temps, nous reversons à cette section de fonctionnement, 1 671 228.54 € d'excédent budgétaire issu de l'exercice antérieur (2023).

CHAPITRE	LIBELLÉ	RECETTES
70	Produits des services, domaines et ventes diverses	294 946.95 €
73	Impôts et taxes	546 808.00 €
731	Fiscalité locale	1 618 803.80 €
74	Dotations et participations	822 773.49 €
75	Autres produits de gestion courante	34 919.27 €
76	Produits financiers	13.95 €
77	Produits exceptionnels	154 397.75 €
78	Reprises amortissements, dépréciation, prov (semi-budg)	282.85 €
013/6419	Atténuation de charges	99 572.17 €
042	Opérations d'ordre	27 500.00 €
Total		3 600 018,23 €

Taux de fiscalité :

Taxe foncière bâti : 40% (taux communal et départemental cumulés)

Taxe foncière non bâti : 41.93%

II) SECTION D'INVESTISSEMENT**A/ Dépenses d'investissement :**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 979 145.87 € avec un reste à réaliser de 1 574 600 € sur l'année 2025 dont 1 543 600 € sur la construction de l'espace culturel, 16 600 € sur la modification du PLU et 14 400 € sur des opérations de rénovation d'éclairage public.

Cet exercice budgétaire a été consacré principalement à la démolition et à la reconstruction de l'espace culturel, à la rénovation d'éclairage public, à la poursuite de la révision du PLU, mais il a permis également d'investir sur du matériel de nettoyage des locaux, recommandés par la médecine du travail pour des locaux toujours plus utilisés par les associations ou tiers. Les écoles se sont vues également dotées de matériels supplémentaires (tableau, fauteuils, chaises), la bibliothèque a pu aménager un espace « Ici bébé lit », au foot de nouvelles paires de but avec leurs filets ont été installés, les services techniques de la commune ont pu s'équiper d'un ou deux matériels et côté routes le chemin du Muguet a été resurfacé.

Le remboursement en capital de la dette s'élève à 287 420.39 €.

OPÉRATION	LIBELLÉ	DÉPENSES	RAR
10001	Achat matériels et mobilier	42 511.05 €	0
10002	Travaux sur bâtiments communaux	0	
10004	Travaux voirie et réseaux	55 705.91 €	14 400 €
10010	Construction espace culturel	552 562.02 €	1 543 600 €
21	Modification du PLU	8 599.50 €	16 600 €
Total opération d'équipement		659 378.48 €	1 574 600 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (taxe aménagement)	0	
13	Subvention d'investissement	4 847.00 €	
16	Emprunt en euros	287 420.39 €	
Total des dépenses financières		292 267.39 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	27 500.00 €	
TOTAL		979 145.87 €	1 574 600

B/ Les recettes d'investissement :

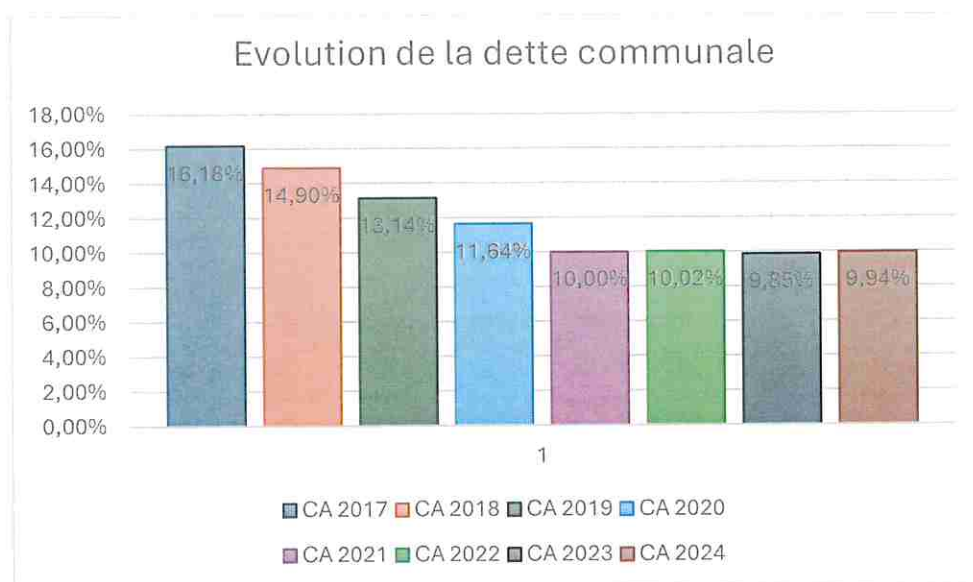
Les recettes d'investissement s'élèvent à 361 722.99 euros.

Ces recettes sont constituées par les subventions d'investissement reçues des services de l'Etat et du Département, du reversement de la taxe d'aménagement ou encore du fonds de compensation de la TVA : 31 324.59 € en investissement et 13 907.96 € en fonctionnement.

CHAPITRE	LIBELLÉ	RECETTES	Restes à réaliser
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 750.57 €	
13	Subventions d'investissement	47 165.67 €	266 060.00 €
23	Immobilisations en cours	1 728.00 €	
Total	Recettes réelles	199 644.24 €	
040	Opérations d'ordre	162 078.75 €	
TOTAL		361 722.99 €	266 060.00 €

Evolution de la dette communale

CA 2018	14,90%
CA 2019	13,14%
CA 2020	11,64%
CA 2021	10,00%
CA 2022	10,02%
CA 2023	9,85%
CA 2024	9,94%



Fait à Saint-Médard d'Eyrans le 09/04/2025

Le Maire,

Christian TAMARELLE

